



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

1/2

Direction de l'Eau et de la Biodiversité
Sous-direction de la protection et de la
valorisation des espèces et de leurs milieux
Bureau de la faune et de la flore sauvages

Paris, le 19 novembre 2014

Référence : 14/865/EXP
Affaire suivie par :
Simone RENAULT
Tel. : 01 40 81 35 45 – Fax : 01 40 81 75 41
Mél : simone.renault@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur l'expert délégué du Comité permanent
du CNPN dans le domaine de la protection de la faune et
de ses habitats

**Bordereau de transmission pour avis
du Conseil national de la protection de la nature sur une demande de dérogation portant sur une
(des) espèce(s) soumise(s) au titre 1^{er} du livre IV du code de l'environnement**

Je vous prie de trouver ci-joint, pour avis du Conseil national de la protection de la nature, la
demande d'autorisation ci-après :

Nom ou dénomination et forme juridique du demandeur de l'autorisation	BAMEO
Nom du (ou des) mandataire(s)	Cédric MOSCATELLI
Adresse	1 rue de Lorraine
Code postal-Commune	08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Activité demandée : CAPTURE OU ENLEVEMENT-RELÂCHER SUR PLACE-
DESTRUCTION DE SPECIMENS-
PERTURBATION INTENTIONNELLE-
DESTRUCTION, ALTERATION, DEGRADATION
aires de repos ou sites de reproduction
2015 à 2019

	Lieu de réalisation de l'activité (lieu de départ s'il s'agit de transport)	Lieu d'arrivée (s'il s'agit de transport)
Nom	les communes et territoires mentionnés sur les documents CERFA joints au dossier de demande de dérogation correspondant	
Adresse	AISNE ET OISE	

will Ans are verso

AVIS DE L'EXPERT DÉLÉGUÉ DU CNPN :			
Favorable :	☐	Favorable sous conditions	☒
Fait le :	Signature :		☐
10 Dec 2014		<i>[Signature]</i>	



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction de l'Eau et de la Biodiversité
Sous-direction de la protection et de la
valorisation des espèces et de leurs milieux
Bureau de la faune et de la flore sauvages

Paris, le 19 novembre 2014

Référence : 14/865/EXP
Affaire suivie par :
Simone RENAULT
Tel. : 01 40 81 35 45 – Fax : 01 40 81 75 41
Mél : simone.renault@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur l'expert délégué du Comité permanent
du CNPN dans le domaine de la protection de la faune et
de ses habitats

**Bordereau de transmission pour avis
du Conseil national de la protection de la nature sur une demande de dérogation portant sur une
(des) espèce(s) soumise(s) au titre 1^{er} du livre IV du code de l'environnement**

Spécimen : LES SPECIMENS VIVANTS, LES HABITATS

DE L'ESPECE (NOM SCIENTIFIQUE)	(NOM COMMUN)	QUANTITE	DESCRIPTION
toutes les espèces d'amphibiens, de reptiles, de mammifères dont <i>Arvicola sapidus</i> , de chiroptères, d'oiseaux et de poissons mentionnées sur les documents CERFA correspondants du présent dossier	toutes les espèces d'amphibiens, de reptiles, de mammifères dont le campagnol amphibie, de chiroptères, d'oiseaux et de poissons mentionnées sur les documents CERFA correspondants du présent dossier	les quantités et surfaces mentionnées sur les listes annexes jointes aux documents CERFA correspondants du présent dossier	Reconstruction des barrages manuels de la Meuse

MOTIVATION DE L'AVIS OU CONDITIONS :

Avis favorable sous les conditions suivantes:

- des propositions d'espaces naturels compensateurs d'au minimum 11,3ha en Picardie et 32 ha en Lorraine devraient avant achat être soumis à l'avis des CSRPN respectifs pour validation;
- un écologue expert sera recruté pour assurer le bon suivi des mesures E-R-C-; les mesures compensatoires n'étant pas toutes finalisées, il est indispensable qu'il y ait un contrôle des engagements;
- un comité de suivi de cette opération est à prévoir.

AVIS DE L'EXPERT DELEGUE DU CNPN :			
Favorable :	☐	Favorable sous conditions	☒
Fait le :	10 déc 2014		Signature:
		Défavorable	☐